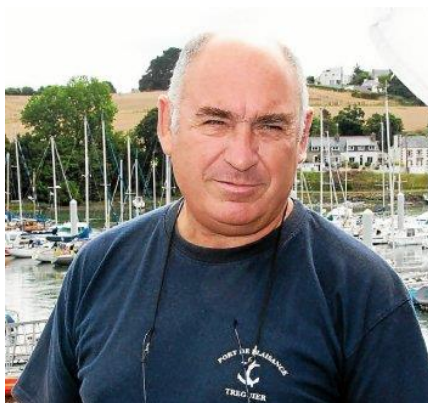


29 mars 2018

## Port de plaisance. Tréguier - Investissements à prévoir

---



Le maître de port, Jean-Jacques Furet, s'affairait les jours derniers avec son alter ego, David Péron, au remplacement de nouvelles pannes de pontons.

Les comptes et le budget prévisionnel du port de plaisance de Tréguier ont été votés à l'unanimité lundi, en conseil. L'année 2017 se solde par un excédent de 26.715 € en exploitation, somme affectée à ladite section du prévisionnel 2018. Les investissements de l'année écoulée présentent un excédent de 14.419 €. Le produit des locations de pontons s'est élevé à 319.200 €, les locations immobilières 25.000 €. En dépenses, les charges à caractère général représentent 92.515 €, et les frais de personnel, 99.082 €. Pour 2018, le budget primitif s'équilibre à 410.817 € en exploitation et à 229.665 € en investissement. Les recettes des pontons sont prévues pour 315.000 €, les locations immobilières pour 44.800 €, soit 80 % liés à l'installation de Biocoop.

Les investissements (151.012 €) se répartissent entre le renouvellement des pontons, pour 87.079 €, les travaux de l'immeuble Biocoop-office de tourisme, pour 63.933 €. Patrick Fournis (minorité) s'est inquiété de l'augmentation de la masse salariale (+ 9 %). « Les salaires étaient gelés depuis sept ou huit ans », a répondu le maire. En charge du port, l'adjoint Jean Le Merdy a annoncé « la nécessité d'efforts tarifaires.

En octobre prochain, je demanderai une augmentation. L'an dernier, j'avais espéré + 3 %. Le port va devoir faire face à de lourds investissements. Les pontons sont fatigués et nous allons être obligés de reconstruire des sanitaires, estimés à 400.000 €, sans compter qu'il faut modifier la cale pour les activités de la société Boréal (construction de bateaux de plaisance) ».